

Point d'étape concernant l'incident de la fuite vapeur du samedi 22 mars 2025

Jeudi 03 avril 2025, Matthieu Toussaint, Gwenaëlle Duquenne, Stéphanie Schnebelen et Maël Retif (Directeur technique) ont fait un point d'étape concernant l'incident du samedi 22 mars 2025 sur le réacteur n°1 de la centrale EDF Flamanville.

L'ASNR a procédé à une inspection réactive mercredi 26 mars sur le site afin de contrôler la gestion de l'événement par l'exploitant, EDF, et ainsi contrôler les dispositions mises en œuvre pour le traitement de la situation. L'ASNR a validé l'étape de déchargement du réacteur afin de procéder à la réparation et mise en conformité de celle-ci.

EDF a mis en place un dispositif pour résorber la fuite, à savoir la pose d'un collier sur la partie de la tuyauterie générant la fuite. Selon l'exploitant, cela permet de réduire le débit de fuite à quelques gouttes par heure et permet de procéder au déchargement de la piscine du réacteur.



Réalisation par PRESTO FUITEs

Le déchargement de la piscine du réacteur devait commencer ce vendredi 04 avril et devrait durer 48 heures, soit un déchargement complet au dimanche 06 avril. A la suite de cette opération, les premiers contrôles in situ seront réalisés sur la tuyauterie affectée. En complément, elle sera découpée sur 50 cm afin d'être envoyée, et étudiée au laboratoire LIDEC de Chinon dans les prochains jours.

Ces contrôles permettront de comprendre et d'expliquer pourquoi cette fuite est survenue.

Une fois la partie endommagée retirée, elle sera remplacée et un contrôle sera réalisé afin de s'assurer d'aucun défaut sur la reprise de soudure de cette nouvelle tuyauterie.

Le site a profité via son groupe de soutien d'un effet de solidarité du « parc » en récupérant des ressources spécifiques prévues sur d'autres sites, et repriorisées sur l'unité 1 de Flamanville en vue du déchargement du réacteur.

L'exploitant confirme la date du 5 mai pour le redémarrage de l'unité N°1.